

Favoriser l'intégration des migrants en certifiant les compétences acquises dans la société d'émigration

Interview de David Mahut, sociologue

Publié le 25 novembre 2016 – Mis à jour le 6 février 2018

Voici plus d'une décennie que David Mahut, sociologue indépendant et chercheur associé au Centre population et développement (Ceped) de l'Université Paris-Descartes, étudie à la loupe les migrations africaines qualifiées. Il propose une approche empirique de la migration en matière de classes sociales, en interrogeant systématiquement les positions sociales des individus dans les sociétés d'émigration et d'immigration.



En quoi la reconnaissance des parcours est-elle un enjeu essentiel dans l'insertion des migrant·e·s et des réfugié·e·s ?

Il faut tenir compte de ce que j'ai appelé le **capital pré-migratoire**, c'est-à-dire les dispositions économiques et sociales d'avant la **migration**. Les dispositions économiques, ce sont les revenus et le patrimoine. Par disposition sociales, j'entends l'ensemble des ressources qui sont le résultat de la socialisation du migrant dans sa société d'origine. Ce **capital pré-migratoire** correspond entre autres à l'origine géographique, sociale, familiale, au genre, au niveau de scolarité ou encore à la religion... Tout ce qui relève du parcours avant la migration. Voici déjà plusieurs décennies, le sociologue Abdelmalek Sayad a déconstruit l'une des grandes idées reçues sur la migration : faire comme si l'existence

des migrants commençait au moment de leur arrivée dans pays d'installation, oubliant du même coup les 20 ou 30 premières années de leur vie, durant lesquelles ils ont appris à vivre en société, ont grandi, ont été formés. La **reconnaissance des parcours** est très importante car elle permet aussi de lutter contre un préjugé extrêmement puissant qui réside bien souvent dans l'utilisation de termes associés aux migrants, notamment dans ce que l'on appelle les ethnonymes : « Africain », « Chinois », « Magrèbin »... Ces catégories générales, imprécises d'un point de vue géographique, **masquent l'hétérogénéité des populations migrantes** et la diversité des profils. Avec le capital pré-migratoire, il est possible de déconstruire ces catégories générales qui peuvent par exemple voiler les compétences acquises lors d'une formation et attestées par un diplôme. C'est une façon de lutter contre la généralisation ou l'essentialisation. C'est **rompre avec les préjugés** que sous-tendent les ethnonymes, d'autant plus qu'ils peuvent servir de support à des dérives plus importantes, comme cette catégorisation parfaitement arbitraire des individus à travers la couleur de leur peau.

Mon enquête, **ethnographique**, a été menée auprès de **diplômés bamakoïses qui résident à Paris**. Ils sont d'origine urbaine et déjà porteurs d'un capital scolaire. Ils maîtrisent la langue française et possèdent des diplômes qui vont du baccalauréat au doctorat. Arrivés en France pour toute une série de raisons, ils sont confrontés à la **précarité de leur statut juridique, à la précarité de l'emploi**, qui se développe en France depuis les années 1980, à l'**invalidation de certains diplômes étrangers**... L'un de mes interlocuteurs, pharmacien de formation, a vu son doctorat malien invalidé en France. Il est aujourd'hui préparateur en pharmacie. Il est en situation de **déclassement professionnel**, entendu au sens d'une inadéquation entre la formation reçue et l'emploi exercé. Tout l'enjeu de la reconnaissance des parcours consiste à certifier formellement les compétences acquises dans la société d'émigration pour favoriser **l'intégration des immigrants déjà qualifiés**.

De quels outils dispose-t-on pour favoriser cette reconnaissance des parcours ?

Là, on sort de mon domaine de compétences ! Je pense qu'il faudrait parfaire un **système d'équivalences entre la formation pré-migratoire et l'emploi** dans la société d'immigration. Cela suppose de connaître à la fois le contenu de la formation dans le pays d'origine et les savoirs et savoir-faire requis dans la société d'installation. Pour rester sur l'exemple d'Ibrahim, docteur en pharmacie, le système de sécurité sociale français lui était inconnu à son arrivée. Il lui a fallu sur le terrain apprendre en quoi consistait le système de remboursement des médicaments. Selon lui, il pouvait obtenir une équivalence à l'issue de trois nouvelles années d'études, ce qui était beaucoup trop long pour à la fois mener des études, travailler, avoir un salaire, payer un loyer et subvenir aux besoins de sa vie quotidienne... En résumé, il faudrait, je pense, trouver un moyen d'évaluer et valider les compétences acquises dans le pays d'émigration. Si l'on dispose aussi de connaissances sur les compétences requises dans le pays d'immigration, le temps de la formation nécessaire à l'exercice du métier et à la reconnaissance du diplôme étranger en terre d'immigration pourra être adapté.

Pourriez-vous nous rappeler quels sont les grands axes d'hétérogénéité entre ces migrant.e.s ?

À chaque fois qu'une étude est menée sur un groupe de migrants, il est nécessaire de s'interroger sur les **caractéristiques sociales et économiques des individus** qui la composent, ce qui revient d'une certaine façon à définir les positions sociales des personnes avant et après la migration. Le capital pré-migratoire, déjà évoqué plus haut, permet de se tourner vers la société d'émigration : origine urbaine ou rurale, niveau de scolarité, rapport à la langue du pays d'installation, etc. Il est aussi important de considérer l'âge au moment de la migration, les raisons du départ ou encore le capital social des personnes aux deux bouts de la chaîne migratoire, dans les sociétés d'émigration et d'immigration. Au fond, les questions clés sont : quelle était la position sociale du migrant dans sa société d'origine ? Pourquoi partir ? Quelle est sa position dans la société d'installation ? Ce sont de vraies questions et les réponses sont loin d'être évidentes. Comment les sociétés de départ et d'arrivée se découpent-elles ? Selon quels principes de division ?

Pour ma part, j'ai construit une approche empirique de la migration en termes de classes sociales. La société malienne, comme la société française, est hiérarchisée. Les migrants rencontrés durant l'enquête sont issus de **la petite bourgeoisie citadine**. À Bamako, les pères de mes interlocuteurs sont avocats, médecins, vétérinaires... Ils ont des diplômes et des revenus relativement importants. Ils sont pour la plupart propriétaires de leur logement. Et ils ont permis à leurs enfants, les enquêtés donc, de suivre une scolarité longue, de financer leurs études. Il faut aussi savoir que le milieu social de départ des enquêtés se fonde sur la **dette intergénérationnelle**. Les parents pourvoient aux besoins économiques, sociaux et vitaux de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils entrent dans l'âge adulte. Les enfants ont ainsi contracté une dette qu'ils doivent honorer une fois rentrés sur le marché du travail, sous la forme de prestations monétaires régulières, du moins en ce qui concerne mes interlocuteurs. Autrement dit, pour devenir adulte dans leur milieu d'origine, il faut donner de l'argent à ses parents. Pour les enquêtés, et pour aller vite, il s'est passé deux choses

dans le Bamako des années 1990 : une crise massive de l'emploi, qui a rendu impossible l'exercice d'un métier à la hauteur de leurs diplômes. Ils étaient sans emploi ou soumis à l'intermittence des petits boulots. Deuxièmement, ils ne parvenaient pas à répondre à l'impératif de la dette intergénérationnelle. Ils étaient donc en proie à un déclassement professionnel et familial, d'où la migration. Donc on voit bien comment **l'étude des origines sociales et des raisons du départ** permet de rendre compte des spécificités du groupe de migrants considéré et d'éviter les pièges de la généralisation que recouvre par exemple le terme « Africain ». Les populations migrantes sont hétérogènes et il s'agit d'appréhender cette hétérogénéité, d'en rendre compte. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut comprendre les migrants seulement sous l'angle de la différence. Souvent l'on conçoit l'étranger à partir de ce qui est censé le différencier des autres. Il est d'abord lointain avant d'être proche. Or, on oublie que l'étranger est aussi un semblable. Si l'on veut être dans un juste équilibre, il faut essayer de prêter une attention égale aux éléments de distance et de proximité, ces éléments qui font que le migrant est en même temps proche et lointain. Encore une fois, la **question des origines sociales des migrants me semble incontournable** pour savoir à qui on a affaire et pour considérer avec justesse la **diversité des parcours migratoires**.

Propos recueillis par Aurélie Verneau
rédactrice à la direction de la communication du Cnam

► Mondial Société

Le dernier Cnam mag'

LE CNAM MAG' #9

Société numérique, société inclusive ?

1 mai 2018

✚ [Retrouvez tous les numéros](#)

Découvrez les recherches de David Mahut

Mahut, D., 2014, « Les Bamakois diplômés de Paris, ethnographie d'une petite bourgeoisie en voie de déclassement », *Hommes & migrations*, n°1307, juillet-septembre 2014, pp. 19-27

Mahut, D., 2014, « Les transferts financiers, un enjeu de reproduction sociale pour les enfants de la petite bourgeoisie bamakoise installés à Paris », *Autrepart*, n°67-68, pp. 121-136

L'auteure

Aurélie Verneau,
Journaliste, direction de la communication
[+ tous ses articles](#)

<http://blog.cnam.fr/anciennes-rubriques/grand-angle/migrants-et-migrations/favoriser-l-integration-des-migrants-en-cert>